RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta VAL D'OISE ACADÉMIE DE VERSAILLES

Programme de formation DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Annexe 1 du JO du 12/06/2021

Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 1. - Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale *(Module spécifique 147h)*

Objectifs de formation

- Identifier le rôle de l'auxiliaire de puériculture dans les situations de soins de la vie quotidienne
- Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de l'enfant et de son entourage
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation et de l'analyse de la situation

Eléments de contenu

- **Raisonnement clinique** : recherche des informations, évaluation de l'autonomie, des capacités psychomotrices et psycho-affectives de l'enfant en lien avec son développement et ses potentialités, de ses besoins.
- **L'évaluation de la situation et des besoins de l'enfant et de son entourage :**
 - Statut juridique de l'enfant et de sa famille ; les droits et devoirs des parents ; la filiation, le nom ; l'autorité parentale ; les droits des enfants.
 - Politique sociale, familiale et d'accueil de jeunes enfants : la protection maternelle et infantile ; l'aide sociale à l'enfance ; les prestations familiales ; l'action sociale en faveur des familles ; les différents modes d'accueil des jeunes enfants ; la politique du handicap.
 - Grandes étapes du développement de l'enfant : la vie intra-utérine ; les premières semaines de la vie ; la première année de la vie ; les deuxièmes et troisièmes années de la vie ; de 3 ans à 6 ans ; de 6 ans à l'adolescence ; l'adolescence ; les conditions favorables au développement de l'enfant.
 - Développement de l'enfant : le développement somatique de l'enfance jusqu'à l'adolescence ; le développement psychomoteur de l'enfant ; le développement psychologique de l'enfance jusqu'à l'adolescence.
 - Suivi du développement de l'enfant de la naissance à l'adolescence : les mesures des paramètres de croissance ; l'observation du développement psychomoteur et affectif ; l'observation du développement somatique ; l'observation des habitudes de l'enfant ; repérage d'anomalies et alerte.
 - Environnement de l'enfant : l'histoire de l'enfance ; le groupe familial, les groupes sociaux ; l'environnement culturel : religions, rites, habitudes, valeurs, coutumes... ; la place de l'enfant dans les différentes cultures ; l'évolution des différents types de familles ; la légitimité professionnelle et respect des valeurs et culture ; l'influence de l'environnement sur le développement de l'enfant.
 - L'autonomie : les formes de l'autonomie (physique, psychique, sociale et juridique) ; autonomie et droits des patients ; dépendance, déficience et handicap.
 - Handicap : la définition des principaux types de handicap chez l'enfant : moteur, sensoriel, mental ; le dépistage des handicaps ; l'approche psychologique du handicap ; les répercussions

du handicap : aspects physiques, psychologiques et sociaux ; l'intégration de l'enfant en situation de handicap en milieu ordinaire ; politique vis-à-vis de l'enfant en situation de handicap.

- **La santé :** santé publique : données démographiques, politique de santé et actualités sur les plans de santé publique, introduction à la santé environnement : impact des facteurs environnementaux (chimiques, physiques, biologiques) sur la santé humaine ; le système de santé français, le parcours de soins.
- **Les principales situations de vie :**
 - Autour de la naissance : notions de génétique ; la conception, grossesse ; l'accouchement, suites de couches ; l'accueil et soins du nouveau-né en salle de travail ; le nouveau-né et les relations avec son entourage ; les potentialités sensorielles et émotionnelles du nouveau-né ; l'accueil et organisation du séjour en maternité ; l'adaptation du nouveau-né à la vie extra utérine ; les situations particulières, naissance d'un enfant en situation de handicap.
 - Le nouveau-né prématuré : immaturités des différents systèmes et pathologies associées, soins spécifiques, soins de soutien au développement (ou soins de développement).
 - L'enfant, l'adolescent : grandes étapes du développement physique, psychique et psycho-affectif.
 - Fin de vie : aspects culturels de la mort ; notions législatives et réglementaires.
- **Rôle de l'auxiliaire de puériculture** auprès d'un enfant dans les principales situations de vie, y compris auprès d'un enfant en situation de handicap, ou atteint d'une pathologie mentale notamment de troubles du neuro développement et du spectre autistique**.**
- **La réalisation des soins de la vie quotidienne : réalisation, évaluation et réajustement** (approche théorique et pratique) **:**
 - La conception du soin : définition des soins de la vie quotidienne ; l'état de santé stable et constant, distinction avec les soins en situation aigüe.
 - L'accompagnement, la personnalisation de l'accompagnement à partir de l'évaluation de la situation et du projet de l'enfant et de sa famille.
 - La relation pendant les soins.
 - La réalisation des soins de la vie quotidienne :
 - Hygiène des mains et application des recommandations et bonnes pratiques.
 - Les soins d'hygiène corporelle.
 - Installation de l'enfant : l'habillage pour garantir le confort de l'enfant ; l'organisation de l'espace et de l'environnement pour faciliter l'autonomie et garantir la sécurité.
 - Equilibre et l'hygiène alimentaire : la préparation et la conservation des biberons et des repas ; la mise en place des conditions favorables à la prise des biberons ; l'accompagnement de l'allaitement ; les préparations pour nourrisson et la diversification alimentaire ; la mise en place des conditions favorables à la prise des repas : stimulation de l'enfant pour développer ses goûts, ses potentialités... ; le nettoyage et la stérilisation du matériel.
 - Sommeil : l'installation de l'enfant pour le repos et le sommeil en assurant sa sécurité et son confort ; la mise en place des conditions favorables à l'endormissement : atmosphère calme, lutte contre les nuisances, aération de la chambre.
 - Elimination : les changes adaptés au développement de l'enfant ; l'installation de l'enfant pour permettre l'élimination urinaire et fécale ; la mise en place des conditions favorables à la maîtrise des sphincters.
 - Qualité et sécurité des soins : règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les soins, prévention de la douleur, prévention des risques durant le soin, protocoles et procédures, …
- **L'accompagnement des parents :**
 - Parentalité : le passage de la conjugalité à la parentalité ; la naissance du sentiment paternel, du sentiment maternel ; l'attachement, la séparation, l'individuation ; le rôle des parents dans le développement de l'enfant ; la coopération de l'auxiliaire de puériculture avec les parents.
 - Soutien à la parentalité : attitude permettant la rencontre et l'échange ; recherche de l'adhésion des parents ; encouragement des initiatives d'activités et de soins des parents ; organisation des temps d'accueil, d'échange d'informations ; valorisation de l'enfant ; attitude respectueuse et sécurisante visant l'autonomie des parents ; valorisation des compétences parentales.

Module 1bis. Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale *(Module spécifique 28h)*

Objectif de formation

- Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe

Eléments de contenu

- **Les activités personnalisées d'éveil, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale : réalisation, évaluation et réajustement**
 - Principes éducatifs : les principaux courants pédagogiques appliqués chez l'enfant ; l'indépendance et l'autonomie ; la socialisation ; la sur et sous-stimulation ; les différents domaines d'activités et la place des jeux et jouets dans le développement de l'enfant de la naissance à l'adolescence.
 - Activités selon le potentiel de l'enfant : le choix du jeu/de l'activité ; la valorisation de l'enfant, le développement de son autonomie et de sa socialisation ; l'aménagement de son espace de vie ; l'organisation de jeux et d'activités ; le maintien du jeu dans tous les soins et activités de la vie quotidienne ; les critères de qualité et les normes de sécurité des jeux et des équipements ; place de l'éveil artistique et culturel dans le développement de l'enfant.
 - Evaluation et réajustement.

Module 2. Repérage et prévention des situations à risque *(Module spécifique 21h)*

Objectifs de formation

- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et mettre en œuvre les actions de prévention adéquates
- Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates
- Evaluer ces actions et les réajuster

Eléments de contenu

- **L'identification et l'analyse des situations à risques et des fragilités, les mesures préventives et leur évaluation**
 - Les situations à risque et de maltraitance (notamment les violences faites aux femmes), les différents types de fragilités, l'analyse des signes de fragilités, les mesures de prévention, la transmission des informations et l'alerte
 - La protection de l'enfance : la bientraitance ; les douces violences en institution ; la définition et les signes de maltraitance et de négligence ; les facteurs de risque et les situations qui induisent la maltraitance ; le dépistage et la prévention de la maltraitance ; la réglementation en vigueur ; le rôle de l'auxiliaire de puériculture face à une situation préoccupante et/ou à risque
 - La prévention : les accidents de la vie courante : les accidents domestiques, le syndrome du bébé secoué ; les risques liés à l'environnement ; les risques liés aux addictions (alcoolisation fœto-maternelle, alcoolisme parental, toxicomanie, tabagisme, addictions chez l'adolescent)

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Module 3 - Evaluation de l'état clinique d'une personne *(Module spécifique 77h)*

Objectifs de formation

- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de l'enfant et de sa mère
- Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation
- Relever et analyser une donnée par rapport à des normes et des valeurs repères, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude
- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin

Eléments de contenu

- **Notions sur les pathologies prévalentes :**
 - Concept de maladie : lien entre santé et maladie ; maladie somatique et maladie psychique ; les processus pathologiques.
 - Sémiologie et vocabulaire médical : signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie.
 - Situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de l'enfant : la maladie aiguë, la maladie chronique, les situations d'urgence, les situations de fin de vie, la souffrance, le deuil.
 - Anatomie, physiologie et pathologie des appareils et systèmes locomoteur, nerveux, tégumentaire, respiratoire, circulatoire, digestif, urinaire, reproducteur, endocrinien.
 - La douleur chez l'enfant : les spécificités de la douleur chez l'enfant : nouveau-né, nourrisson, grand enfant...) ; les manifestations aux différents âges et situations ; la prévention de la douleur ; la distraction pendant les soins.
 - Pathologies prévalentes de la mère et de l'enfant en santé mentale et psychiatrie.
 - Risques liés aux pathologies et conduites addictives de la mère : diabète gestationnel, alcoolisation fœto-maternelle, toxicomanie, …
 - Troubles du spectre autistique et troubles du neuro-développement
- **Evaluation de l'état clinique de l'enfant et de sa mère et des changements de cet état clinique :**
 - Méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liées aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies, changement de l'état clinique.
 - Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle.
 - Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte et de l'enfant (mesure de la température, des pulsations, de la pression artérielle, de la fréquence respiratoire, des mensurations, du volume urinaire ; observation de la respiration, de la conscience ; recueil de la saturation en oxygène, recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique, mesure du périmètre crânien, calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré, lecture instantanée des données biologiques urinaires…) , règles d'hygiène et de sécurité, traçabilité et transcription.
 - Recueil de la saturation en oxygène, recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique, mesure du périmètre crânien, calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré, lecture instantanée des données biologiques urinaire, lecture instantanée de la bilirubine par voie transcutanée.
 - Réalisation de prélèvements non stériles (selles, urines, expectorations).
 - Observation et participation à l'évaluation de la douleur et du comportement.

Module 4- Mise en œuvre des soins adaptés à l'enfant, évaluation et réajustement
(Module spécifique 154h)

Objectifs de formation

- Mettre en œuvre des soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster

Eléments de contenu

FGSU niveau 2

- **Notions de pharmacologie :**
 - Les principales classes médicamenteuses, concept d'iatrogénie, modes d'administration des médicaments et conséquences de la prise sur l'organisme.
 - Notion sur l'oxygénothérapie.
- **Les soins en situation aigüe (approche théorique et pratique) :**
 - Cadre réglementaire permettant la réalisation de soins en situation aigüe
 - Le rôle de l'AP dans les situations de soins aigües
 - Définition, identification de modification de l'état de santé, évaluation de la situation clinique durant le soin
 - Qualité et sécurité des soins réalisés en phase aigüe : règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les soins, prévention de la douleur
 - Prise en compte des interactions avec les différents acteurs
 - Recherche de la présence, de l'adhésion et de l'implication des parents lors des soins
 - La notion de parcours de soins
 - Réalisation des soins :
 - Adaptation des soins de la vie courante à l'état d'altération de la santé de l'enfant et installation de l'enfant dans une position confortable en lien avec sa pathologie
 - Surveillance du nouveau-né : adaptation à la vie extra-utérine
 - Surveillance de l'hypothermie et l'hyperthermie et mise en place d'actions adaptées
 - Collaboration avec l'IDE, l'IPDE et la sage-femme dans la réalisation de soins stériles ou non stériles
 - Adaptation de la communication à l'enfant durant le soin en fonction de son état de santé
 - Préparation de l'enfant en vue d'une intervention chirurgicale, d'un acte invasif ou d'un examen complémentaire
 - Préparation de l'environnement de l'enfant après une intervention, un acte invasif ou un examen complémentaire
 - Soins palliatifs et accompagnement en fin de vie
 - Réalisation des soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage :
 - Surveillance de l'enfant porteur de dispositifs médicaux ou d'appareillages : enfant sous monitoring ; enfant porteur d'attelles, de plâtres, de tractions ; enfant porteur de drains ; enfant sous perfusions ; enfant en milieu stérile ; enfant ayant une alimentation entérale ; enfant sous oxygénothérapie ; enfant sous photothérapie
 - Surveillance des régimes alimentaires
 - Pose de bas de contention
 - Changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre
 - Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination)
 - Réalisation d'aspiration endo-trachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
 - Lavage oculaire et instillation de collyre
 - Aide aux soins réalisés par l'IDE et l'IPDE :
 - Prise ou aide à la prise de médicaments sous forme non injectable

- Surveillance, réalisation, renouvellement des pansements non médicamenteux ;
- Soins à l'enfant porteur d'entérostomie cicatrisée
- Administration d'un aérosol non médicamenteux
- Renouvellement de collecteur externe non stérile ;
- Détection et réalisation des soins pour les parasitoses externes
- Prévention et soins des escarres
- Réalisation des soins de bouche non médicamenteux
- Aide à la mobilisation
- Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique ;
- Soins post-mortem : toilette, habillage, identification.

- Evaluation de la qualité des soins et réajustement des soins

Module 5- Accompagnement de la mobilité de la personne aidée *(35h)*

Objectifs de formation

- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements
- Evaluer et mobiliser les ressources de la personne et favoriser son autonomie
- Identifier et utiliser les techniques préventives de manutention
- Utiliser les aides à la manutention (matériels)
- Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées

Eléments de contenu

- **L'installation et le déplacement des personnes**
 - La physiologie du mouvement
 - Les éléments constitutifs d'un déplacement : rehaussement au lit, assis-debout, couché- debout ; les différents transferts
 - L'évaluation des capacités de la personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement
 - Le choix et l'utilisation d'un équipement ou la guidance verbale et non verbale adaptés aux capacités de la personne aidée installation de la personne en fonction de son degré d'autonomie et en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux
 - Mobilisation, aide à la marche, déplacements
 - Prévention des ankyloses et des attitudes vicieuses

- **Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour la personne et pour soi-même (approche théorique et pratique) :**
 - L'identification des risques liés aux mobilisations des personnes et aux manutentions de matériels tant pour la personne aidée que pour le professionnel
 - Le port de charge et ses conséquences sur l'anatomie du corps humain
 - Principes et règles d'ergonomie concernant la manutention des personnes
 - Les accidents dorso-lombaires
 - Les différentes techniques de manutention, les aides à la manutention
 - Techniques de prévention des accidents musculo-squelettiques
 - Principes et règles de sécurité concernant les personnes soignées : repérage des positions algiques et antalgiques
 - Prévention des chutes

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenant

Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage *(70h)*

Objectifs de formation

- Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles
- Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation

Eléments de contenu

- **Information et droits des patients :**
 - Notions législatives et réglementaires
 - Le cadre réglementaire relatif aux droits des patients et aux droits de l'enfant
 - Le secret médical, le secret professionnel
 - Le consentement des patients
 - Législation et déontologie concernant l'isolement, la contention, la limitation des mouvements et les droits des patients
 - Le rôle de l'auxiliaire de puériculture dans l'information du patient
 - La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de maltraitance et transmission aux personnes compétentes
- **Les techniques de communication** (approche théorique et pratique) **:**
 - Observation
 - Entretien
 - Ecoute active et reformulation
 - Communication verbale et non verbale
 - Le jeu et l'animation
 - Règles et procédures de communication dans un contexte professionnel
 - Accueil et information de la personne et de son entourage
 - Education à la santé d'une personne pour favoriser ou maintenir son autonomie
 - Participation à l'animation à but thérapeutique en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire
 - Participation à la démarche éthique
- **Relation et communication à la personne soignée, à l'entourage et aux aidants :**
 - Le développement psychosociologique de l'homme, les relations humaines, l'insertion dans la société, le lien social
 - Les valeurs et les principes : respect, discrétion, écoute sans jugement, confidentialité
 - Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques : situations de violence, désorientation, situation de handicap, fin de vie, pathologie chronique, urgence, annonce, …
 - Concept de mort, soins palliatifs et accompagnement de la personne en fin de vie Démarche éthique
- **Démarche d'information, d'éducation et de prévention :** rôle d'information dans les domaines de l'éducation à la santé, de l'hygiène de vie courante et de la sécurité domestique

Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs *(21h)*

Objectifs de formation

- Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
- Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation

Eléments de contenu

- **Formation des pairs et accueil de nouveaux professionnels**
 - Transmission d'informations
 - Projet et objectifs de formation
 - Tutorat et accompagnement des personnes en formation
 - Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission
 - Evaluation des acquis

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés *(35h)*

Objectifs de formation

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien et utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées
- Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées aux soins
- Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile
- Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures
- Repérer les anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels, les signaler et identifier les mesures appropriées

Eléments de contenu

- **Infection, désinfection et prévention des risques :**
 - Les mécanismes de l'infection ;
 - Les techniques de nettoyage, de bio nettoyage, de désinfection et de stérilisation ;
 - Prévention des risques liés à l'infection en milieu ordinaire et en milieu hospitalier :
 - Risques d'accident d'exposition au sang
 - Risques infectieux dans différents milieux de soins
 - Les infections associées aux soins
 - Notions sur l'antibiorésistance
 - Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier :
 - Normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement
 - Risques liés à l'utilisation de produits chimiques et modalités de protection
 - Commissions de vigilance
 - Formalités de déclaration d'accident
 - Rôle du comité d'hygiène et de sécurité
- **Règles, bonnes pratiques et recommandations :**
 - Règles de bonnes pratiques et recommandations (HAS, sociétés savantes, …) liées à l'hygiène et la santé environnementale
 - Les circuits des déchets à l'hôpital :
 - Les différents types de déchets et de contenants
 - Les obligations légales et réglementaires des établissements

- Règles d'identification et d'utilisation des matériels et des produits
- Fiches techniques d'utilisation des matériels et des produits
- Règles concernant l'isolement des patients
- Règles concernant l'élimination des déchets y compris à domicile
- Règles concernant le stockage des produits. Principes et règles de rangement selon l'accès et le stockage des produits et matériels

- **Réalisation des opérations d'entretien des locaux et des matériels (approche théorique et pratique) :**
 - Hygiène quotidienne de l'environnement du patient
 - Nettoyage et désinfection des matériels et de l'environnement direct du malade
 - Prévention des infections associées aux soins par l'application des techniques d'entretien des locaux et des matériels
 - Isolement des patients : règles, précautions à respecter
 - Elimination des déchets hospitaliers solides et liquides résultant des activités de soins et d'hébergement conformément à la réglementation en vigueur : les contenants, les circuits, les délais
 - Entretien, pré désinfection, nettoyage, désinfection et stérilisation du matériel chirurgical divers et du matériel médico-chirurgical destiné à effectuer des actes aseptiques. ; les opérations et le matériel en unité de stérilisation centrale
 - Montage, entretien et surveillance du matériel en lien avec les soins aigus, en lien avec le transport des patients ; en lien avec le transport des produits et matériels (le chariot de soins ; le chariot de linge ; …)
 - Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Module 9. – Traitement des informations *(35h)*

Objectifs de formation

- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, transcrire et transmettre les données recueillies,
- Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique, …)
- Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d'un projet de soins ou de vie

Eléments de contenu

- **Techniques de communication écrite**
- **Traitement des informations**
 - Information et continuité des soins.
 - Dossier de soins : composition réglementation, responsabilité, modalités d'utilisation et logiciels dédiés.
 - Transmissions des données : fonction d'alerte, fonction de surveillance, fonction d'évaluation, analyse des situations et sélection des informations pertinentes
 - Informatique : notions globales, application à la santé, règlement général sur la protection des données.

Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques *(70h)*

Objectifs de formation

- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
- Organiser et prioriser son activité et l'activité d'un groupe de pairs et d'apprenants
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation
- Identifier les événements indésirables et les non-conformités
- Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins
- Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

Eléments de contenu

- **Travail en équipe pluri professionnelle :**
 - La définition de l'équipe de soins et les responsabilités de chaque acteur
 - La collaboration avec l'IDE et ses modalités dans les soins de la vie quotidienne et les soins aigus
 - Notions d'organisation du travail, organisation du travail collectif et individuel, législation du travail et du travail posté
 - Les outils de planification des soins
 - Organisation des soins au sein d'une équipe pluri professionnelle
 - Intégration et positionnement au sein d'une équipe de soin pluri professionnelle
 - Techniques d'organisation et d'animation d'un groupe de pairs et d'apprenants
 - Projet de soins et projet de vie
 - Dispositif de coordination des prises en soins, réunions de travail institutionnels et réseaux de soins, groupes projets
 - Les différentes professions de santé et les limites de leur champ de compétences
- **Démarche qualité et gestion des risques :**
 - Certification des établissements de santé
 - Démarche et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et en équipe pluriprofessionnelle
 - Les indicateurs qualité : signification, utilisation
 - Méthodes et outils d'analyse critique sur les pratiques
 - Prise en compte de l'éthique, de la bioéthique et de la santé environnementale dans son activité
 - Les événements indésirables : repérage, procédures, traçabilité, réglementation
 - Les risques sanitaires
 - Les différentes ressources d'informations valides indispensables à l'exercice du métier : réglementation, référentiels, recommandations, expertises, …

La formation comporte **44 semaines de formation théorique et clinique soit 1540 heures**, se répartissant en **770 heures (22 semaines) de formation théorique et 770 heures (22 semaines) de formation clinique.**

Organisation de la formation théorique :

– Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35 h (dans les trois premiers mois de la formation)
– Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7 h (réparties tout au long de la formation)
– Travaux personnels guidés (TPG)	35 h (réparties au sein des différents modules)
– Module 1. - Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale *(Module spécifique AP)*	147h
- Module 1bis : Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale *(Module spécifique AP)*	28h
– Module 2. Repérage et prévention des situations à risque *(Module spécifique AP)*	21h
– Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne *(Module spécifique AP)*	77h
– Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement *(Module spécifique AP)*	154h
– Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35h
– Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70h
– Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21h
– Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35h
– Module 9. – Traitement des informations	35h
– Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70h

Structure de la formation clinique :

Trois périodes en milieu professionnel doivent être réalisées :

- Période A de 5 semaines
- Période B de 5 semaines
- Période C de 5 semaines
- Période D de 7 semaines : en fin de formation période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences

Dans le cadre de la formation par la voie de l'apprentissage, ces périodes sont effectuées au sein ou en dehors de la structure employeur et sont complétées par un exercice en milieu professionnel, dont l'objet est également de développer les compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Contexte de la période :

Les périodes A, B et C doivent permettre, dans leur ensemble, d'aborder différents contextes :

- Prise en soins d'enfants présentant une altération de leur état de santé physique et/ou mentale, soit stabilisée, soit en phase aigüe

- Prise en soins d'enfants dans leur vie quotidienne

Missions explorées

Les périodes A, B, C et D doivent permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions :

Mission 1 : Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale

Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences

Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Blocs de compétences concernés

Chacune des périodes A, B, C et D doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences, l'ensemble des blocs doivent être abordés sur l'ensemble des 3 périodes.

- Bloc 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
- Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Dispositif d'accompagnement des apprenants

L'accompagnement des apprenants s'appuie sur trois modalités d'intervention :
Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35h (dans les trois premiers mois de la formation)
Suivi pédagogique individualisé des apprenants : 7h (réparties tout au long de la formation)
Travaux personnels guidés (TPG) : 35 h (réparties au sein des différents modules)

Dispositif d'accompagnement des apprenants
Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) ***Objectifs de formation*** – Réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation ***Eléments de contenu - Modalités*** – **Positionnement de l'apprenant** en lien avec les attendus en termes d'écriture/lecture/compréhension, arithmétique, relations humaines, organisation et outils informatiques – **Entretien** avec l'apprenant à partir du positionnement : définition des objectifs de l'accompagnement pédagogique individualisé – **Accompagnement individualisé** pour développer les compétences manquantes et notamment la maîtrise du français – **Mise en place, le cas échéant, de dispositifs complémentaires individuels** pour renforcer les apprentissages dans un domaine, notamment la maîtrise du français ou de l'arithmétique – **Accompagnement à l'explicitation, la formalisation du projet professionnel** Ce module obligatoire pour tous les apprenants fait l'objet d'un projet spécifique du projet pédagogique. Les objectifs de ce module seront individualisés en fonction du positionnement au début de la formation. Ce module doit être organisé par l'équipe pédagogique mais peut faire appel à des formateurs spécialisés sur certaines problématiques, comme la maîtrise du français. Le suivi pédagogique prendra le relais de ce dispositif d'accompagnement.
Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI) ***Objectifs de formation*** – Poursuivre l'accompagnement pédagogique tout au long de la formation ***Eléments de contenu*** – **Entretiens** avec l'apprenant à partir des objectifs de l'accompagnement pédagogique individualisé : points d'étape sur les acquis de l'apprenant et ses difficultés – **Apport d'éléments** complémentaires, le cas échéant, pour renforcer les acquis de l'apprenant Ce suivi prend le relais du module API.
TPG (travaux personnels guidés) ***Objectifs de formation*** – Accompagner le travail personnel : travail préparatoire en amont des apports, temps de révisions, …

Eléments de contenu
– **Accompagnement individuel** du travail personnel pour les apprenants les plus en difficulté sur cet axe, à partir des objectifs définis en suivi pédagogique individualisé
– **Guidage collectif** du travail personnel : apport de méthodes d'organisation et d'apprentissage, fixation d'objectifs
– **Apport de méthodes dans le domaine de l'expression orale et écrite et dans le domaine de l'analyse de l'information,** afin d'être capable de hiérarchiser et d'interpréter les informations

Il s'agit d'un dispositif d'aide à la réussite qui doit être intégré dans le projet pédagogique de l'institut.
Ces TPG collectifs ou individuels peuvent s'appuyer sur des supports pédagogiques variés.
La durée de 35h peut être répartie au sein de différents modules.